## Les inversions du sujet et la structure de la proposition en français.

Claude Muller Bordeaux-3 & Erssab: UMR 5610 du CNRS.

dans: L. Begioni & C. Muller (éds): *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Travaux et recherches, Editions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Lille, 2007, p. 251-272.

### 1. Introduction: ordre grammatical et fonctions communicatives.

André Rousseau, français et germaniste, a dû comme tel être confronté maintes fois aux questions fondamentales en syntaxe de l'organisation séquentielle des syntagmes<sup>1</sup>. Sur ce point, on sait que l'allemand diffère profondément du français, puisque c'est une langue V2 dans les indépendantes, et une langue à verbe final dans les subordonnées, alors que le français moderne est typologiquement une langue SVO dans les deux cas. Il n'en a pas toujours été ainsi: le travail magistral de Povl Skårup (1975), réalisé dans une perspective topologique basée sur les travaux de l'école danoise, a montré dans le détail comment l'ancien français a développé un ordre dans lequel le verbe des indépendantes suit un terme mis en valeur, soit topique soit focus; la théorie selon laquelle l'ancien français est une langue de type V2 (non strict) est exposée dans de nombreux travaux (voir pour un bilan Marchello-Nizia 1995: 61-65). Les subordonnées présentent, aux origines du français, un ordre différent, de type SOV semble-t-il si on se fie aux tout premiers textes, type qui évolue peu à peu pendant cette période vers un schéma de construction proche de celui des indépendantes, mais dans lequel le premier terme est beaucoup plus souvent le sujet. L'ordre fonctionnel moderne s'est mis en place peu à peu, imposant l'ordre SVO aussi bien dans les indépendantes que dans les subordonnées. Il reste cependant des constructions survivantes de l'ordre ancien, qui présentent un sujet postverbal. Dans ce travail, je vais faire le point sur ces constructions, en m'inspirant de travaux récents (Muller, 2003; Gerdes & Muller (eds) à paraître)

### 2. Méthodologie.

Je me limiterai à quelques brèves remarques. Pour commencer, les observations sur le français actuel ne peuvent faire l'économie de l'histoire de la langue. Le français pose la question de savoir comment on passe d'une langue V2 à une langue SVO, et il n'y a pas de solution de continuité entre ces deux états. Ensuite, l'ordre des constituants majeurs de l'énoncé est souvent l'enjeu de modèles d'analyse syntaxique. Je supposerai ici que l'ordre séquentiel des syntagmes est en soi un niveau d'analyse, et qu'il ne reflète pas nécessairement l'ordre syntagmatique, si tant est que cette notion ait un sens (je lui en donnerais volontiers un au sens: ordre habituel et non marqué dans les structures les moins soumises à l'influence du marquage communicatif et du marquage énonciatif, ainsi l'ordre dans les subordonnées me semble plus représentatif de ce qu'on peut poser comme ordre "habituel": en allemand, avec un positionnement final des verbes; en français, avec une structure SVO à peu près sans inversion clitique). Enfin, comme Hawkins (1994) l'a montré, l'ordre réel est soumis à des écarts entre ordre optimal et ordre produit: on ne retiendra ici que ce qui est grammaticalisé et en quelque sorte prototypique, même dans les constructions à inversion. Même dans ce cas, il faut admettre que le locuteur adopte le plus souvent un ordre marqué, donc qu'il a en tête en quelque sorte l'ordre "habituel".

<sup>1</sup> Je pense à sa contribution « L'ordre des éléments dans les langues naturelles : de l'iconique au cognitif » lors du colloque de Varsovie.

3. Le statut communicatif du verbe dans les structures à topique initial et sujet nominal postposé.

Le français a gardé un type qui existe depuis toujours: au début de l'énoncé, peut figurer un topique qui est le plus souvent un adverbe de localisation spatio-temporelle. Il peut en découler une construction à inversion du sujet, qui suit alors non le mot verbal, mais l'ensemble du groupe verbal intransitif (de préférence). Le sujet est alors en position de focus. Si on reconnaît bien le statut particulier de topique du terme initial, on ne signale pas toujours que le verbe qui suit ce terme sans rupture prosodique a également un statut spécial. On trouve cependant des observations qui plaident pour un traitement fonctionnel particulier du verbe, et pour une fonction communicative qui serait en quelque sorte celle d' *antitopique*, si on peut proposer une étiquette communicative: le verbe est alors faiblement valorisé, sa signification est essentiellement déductible du contexte (c'est un terme *donné*, cf. Marandin, 2003). On peut ainsi opposer (Nølke, 1995; Cornish, 2001):

Dans l'armoire, les chaussures étaient rangées.

Dans l'armoire étaient rangées les chaussures.

Le sens n'est pas le même: dans la seconde phrase, le verbe équivaut à peu près à ce que la phrase sans verbe pourrait exprimer: *dans l'armoire*, *les chaussures*. Borillo (à paraître) souligne la fréquence de phrases sans verbe dans des situations analogues:

C'était un petit mont jadis boisé, dominant Armentières et la plaine. Au pied, un marais. Au flanc, ce qui restait d'un grand bois.

Le verbe sert alors de lien entre topique et information rhématique. Il n'est pas focalisé<sup>2</sup>. Par contre, le verbe en position finale est pleinement informatif, de façon contrastive: *étaient rangées* en position finale est compris comme s'opposant à *étaient pêle mêle*. Si le verbe est purement déductible du contexte, il ne sera pas accepté en position focale:

Dans l'armoire se trouvaient les chaussures

\*Dans l'armoire, les chaussures se trouvaient.

D'autres indices montrent que le verbe n'a pas tout à fait le même rôle dans les inversions: il y a une prédominance du sens habituel, peut-être parce que l'interprétation de l'aspect verbal est dépendante dans ce cas du topique; c'est ainsi qu'on peut distinguer (Cornish, 2001):

Dans ce bureau travaillent quatre personnes (sens habituel)

Dans ce bureau, quatre personnes travaillent (sens actualisé).

Le sens actualisé correspond à une interprétation en situation, éventuellement en contraste: le bureau peut contenir d'autres personnes qui, elles, ne travaillent pas. Ce contraste n'est pas accessible quand le verbe précède le sujet.

Enfin, la négation n'est pas toujours possible lorsque le verbe précède le sujet, ou plus exactement, elle demande un complément dans le contexte postérieur; il y a un contraste entre:

??Dans l'armoire n'étaient pas rangées les chaussures

Dans l'armoire, les chaussures n'étaient pas rangées

Pour rendre acceptable la première de ces phrases, il faut une suite, qui montre que la négation n'est pas utilisable avec son statut énonciatif plein, mais comme correctif dans une description qui reste inchangée par son occurrence:

Dans l'armoire n'étaient pas rangées les chaussures, comme on pouvait le penser, mais des partitions et des livres.

De même, on ne peut guère questionner avec cette construction:

??Dans l'armoire étaient rangées les chaussures?

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il ne l'est pas non plus dans la phrase SVO: *Les chaussures étaient rangées dans l'armoire*. L'inversion rétablit pour le verbe l'interprétation faiblement informative qu'il a entre thème et focus.

On admettra donc pour le verbe ou plus exactement la partie du groupe verbal qui précède le sujet dans les phrases à déclencheur d'inversion nominale du sujet un rôle particulier en termes communicatifs: ce groupe verbal sert de lien entre le topique initial et la partie de l'énoncé qui commence par le sujet, ses propriétés de support de modalité énonciative sont diminuées et il n'est pas focalisable (sauf éventuellement par la prosodie, qui comme ailleurs permet de modifier l'interprétation de ce qui est focalisé).

## 4. Les types d'inversion.

On sait que les inversions se distinguent crucialement selon qu'elles postposent un sujet nominal ou un sujet clitique. On sait depuis la description de Skårup (1975) qui n'a jamais été remise en cause sur ce point, que le pronom sujet faible postposé est clitique dès l'ancien français, alors que la cliticisation du pronom sujet faible antéposé est nettement plus tardive et ne s'impose qu'à la fin de la période du moyen français (16ème siècle). La cliticisation du pronom sujet postposé opère sur le mot verbal conjugué seul, jamais en français sur le participe ou l'infinitif compléments d'un auxiliaire. Elle est donc liée à une construction du mot verbal comme terme indépendant de ses compléments (participe passé compris). Cette modification qui fait entrer très tôt dans la morphologie une construction autrefois libre a conduit à un figement de l'inversion du sujet clitique sur le modèle de la syntaxe libre de l'ancien français: le clitique postposé a échappé aux modifications des conditions d'application de l'inversion du sujet nominal, en particulier dans les constructions à auxiliaire, où il suit ce terme comme le faisaient les noms en ancien français:

Que sont mi ami devenu Que j'avoie si près tenu Et tant amé? (Rutebeuf, *La complainte Rutebeuf*, 13ème siècle)

En français moderne, on dira: *que sont devenus mes amis...* mais avec le sujet clitique, et comme on l'aurait dit en ancien français:

Que sont-ils devenus?

L'inversion clitique est donc restée liée au verbe seul, l'inversion nominale s'en est séparée du fait de la cohésion verbale accrue entre le verbe et ses compléments, le premier d'entre eux étant le participe passé. A la cliticisation du sujet pronominal fait pendant la cohésion du groupe verbal, qui impose peu à peu dans la période du moyen français que le verbe auxiliaire précède un participe passé ou un infinitif, et que ces termes précèdent eux-mêmes leurs propres compléments. On peut comprendre ainsi comment les deux grands types d'inversion se sont différenciés: soit par la postposition de plus en plus marquée du sujet, parce que le verbe n'est plus séparable du participe passé, puis des compléments, par son sujet; soit par la cliticisation du pronom sujet, qui fait de cette marque une sorte de suffixe, et ne peut donc rompre la cohésion syntagmatique entre le mot verbal et ses compléments.

On peut par conséquent décrire en partie les deux classes d'inversions, clitiques et non clitiques, selon qu'elles mobilisent après le déclencheur<sup>3</sup> un mot verbal seul (inversion clitique) ou un groupe verbal cohésif, incluant un éventuel participe passé. Cette cohésion, qui est un argument fort pour une structuration en syntagme verbal, exclut aussi la plupart des

<sup>3</sup> J'utilise ce terme pour désigner le topique initial, nécessaire en français actuel, sauf avec les verbes inaccusatifs (essentiellement les verbes à auxiliaire *être*, incluant les passifs). La définition d'une catégorie de verbes inaccusatifs n'est d'ailleurs pas simple en français. On admettra qu'au niveau de la description topologique (donc de la linéarisation de la structure syntagmatique) les verbes inaccusatifs précédant leur sujet se comportent comme des verbes précédant leur sujet sans qu'ils aient besoin d'un déclencheur.

intercalations non adverbiales entre auxiliaire et participe en français moderne, alors qu'elles étaient courantes en ancien français.

Un troisième critère d'ordre a été avancé plus récemment par Abeillé et Godard (2004), il s'agit d'un classement selon le "poids". Si les critères avancés semblent assez hétérogènes pour définir la légèreté, en revanche la lourdeur est un fait bien établi, qui conduit à placer après d'autres les syntagmes complexes, longs, et éventuellement focalisés. La lourdeur suffit ainsi à expliquer la postposition du sujet dans des constructions sans déclencheur comme:

Paiera une amende toute personne qui stationnera sans justification sur les aires réservées aux handicapés.

ou encore dans les énumérations, le sujet étant ici séparé prosodiquement du verbe::

Ont obtenu un prix: Jules Dassin, Mireille Darc, Alain Delon...

Cela conduit à distinguer une sous-classe d'inversion stylistique: celle qui est motivée non par un déclencheur en position initiale, mais par la lourdeur du sujet.

L'inversion clitique est également divisée en deux sous-catégories: celle qui permet l'inversion "complexe" (le sujet nominal plein précède le verbe) et celle qui interdit tout sujet nominal plein devant le verbe. Cette dernière sous-catégorie regroupe les inversions dues aux incises dans le discours direct, et les inversions après *que* interrogatif:

"Obéis" dit-il / ...dit Jean / \*...Jean dit-il.

Que fait-il? / Que fait Jean? / \*Que Jean fait-il?

La construction après *que* s'explique par la cliticisation de *que* sur le verbe; il faut cependant expliquer autrement l'inversion clitique des incises, nous y reviendrons.

# 5. Topologie de l'inversion stylistique.

Le cadre topologique de l'inversion stylistique est la suite *Déclencheur+Groupe verbal+Sujet nominal+ Reste du groupe verbal*.

Il n'y a pas de contrainte de type énonciatif, si bien qu'on peut la trouver aussi bien en principale qu'en subordonnée. La répartition entre groupe verbal et reste a été décrite (cf. Korzen, 1983, 1996; Muller, 2002). Lorsque le déclencheur est un terme QU-, le groupe verbal (une partie du syntagme verbal, pouvant équivaloir à la totalité du SV) inclut les arguments intermédiaires (ceux qui seraient basiquement placés entre le verbe et la position argumentale de QU-). Cela fait supposer que le groupe verbal est obtenu par pied-piping si on utilise un formalisme transformationnel (cf. Kayne & Pollock 2001). Ainsi, on obtient:

Qu'a demandé Luc à sa petite amie?

avec un reste: à sa petite amie, parce que l'ordre basique serait:

Luc a demandé *quoi* à sa petite amie?

C'est ainsi que Korzen (1996, 61) oppose:

A quelle heure ferment les magasins en France?

?\*Dans quel pays ferment les magasins à huit heures?

parce que les compléments temporels, selon elle, précèdent de façon non marquée les compléments locatifs: l'antéposition du complément de temps n'entraîne pas à sa suite le complément de lieu, qui est donc placé après le sujet. Dans le second cas, l'antéposition comme déclencheur du complément de lieu devrait entraîner à la suite du verbe le complément de temps, donnant:

Dans quel pays ferment à huit heures les magasins?

H. Korzen parle d'unité prédicative minimale, pour désigner l'ensemble des éléments placés avant le sujet: cette unité prédicative minimale varie par conséquent selon la relation au verbe du déclencheur.

Le groupe verbal qui précède le sujet n'est pas borné: il comporte tout ce qui est lié au verbe plus étroitement que le terme QU-, donnant ainsi, entre verbe tensé et sujet, la possibilité d'insérer un groupe verbal plus ou moins complexe, pouvant inclure des infinitifs:

Qu'a voulu acheter Luc à Marie? (Kayne & Pollock 2001)

Qu'a prétendu vouloir faire admettre Luc à Marie?

Cela ne veut pas dire que tout complément verbal à l'infinitif figure dans ce groupe verbal (contrairement à ce que dit Bonami-Godard 2001): ici aussi, la règle proposée par Korzen fonctionne: les infinitifs qui seraient au-delà du terme QU- ne sont pas impliqués:

Je m'étonne parfois de l'obstination que met notre taciturne ami à bouder les langues civilisées (Camus, La Chute, 1956, 1475).

Enfin (Kayne & Pollock, Muller 2002), le groupe verbal peut aussi comporter des verbes finis dépendants:

Une chance que trouvent toujours plus ou moins qu'on a les femmes dont on devient l'amant... (P. Léautaud, Le petit ouvrage inachevé, 1956, 30).

Quelle maison veut que j'achète Jean-Jacques? (Kayne & Pollock, ex. 157)

La description de ces énoncés impose par conséquent, après la position du déclencheur, celle d'un groupe verbal non borné mais pas forcément de la portée exacte du syntagme verbal (cf exemples ci-dessus: il arrive, en particulier avec les inversions déclenchées par des mots interrogatifs, que des compléments figurent à droite du sujet. Cependant, dans les inversions à locatif initial, le GV équivaut généralement à la totalité du SV et le sujet est alors préférentiellement final.

La plupart des descriptions topologiques (en tout cas dans la tradition danoise de Diderichsen, suivie par Skårup) placent le verbe au centre du dispositif en zones. Il me semble préférable de partir de la position initiale, puisque c'est la nature du premier terme, pronom QU-, sujet ou adverbial topique, qui détermine la suite. Le point de départ de la description sera donc, de gauche à droite<sup>4</sup>, le déclencheur suivi du verbe puis du sujet nominal, et alternativement, la structure canonique, sujet nominal verbe. Lorsqu'un déclencheur de l'inversion nominale non placé dans le complémenteur ne provoque pas l'inversion, il est généralement en extraposition dans une structure disloquée. Il y a donc une forme de compétition entre le déclencheur et le sujet gauche, l'un et l'autre étant susceptibles de commencer un énoncé lié. Cela ne veut pas dire qu'ils soient en compétition pour la même position: dans le cas de l'inversion provoquée par un pronom interrogatif, on peut supposer que la position du pronom, dans le complémenteur, précède au niveau syntagmatique celle du sujet, qui est contrôlée par le temps verbal.

Une des questions majeures de la description de l'inversion du sujet nominal est de mettre en relation la structure particulière, à sujet postposé, avec la structure non marquée, à sujet antéposé. On peut poser, comme le fait Herslund (à paraître) que la position du sujet nominal est un invariant en français moderne, ce qui conduit à donner au verbe deux positions, à droite ou à gauche du sujet. Dans cette hypothèse, qui a pour elle une forme de simplicité, la phrase à inversion commence par le déclencheur suivi du verbe (ou plus exactement d'une partie du syntagme verbal comme on l'a vu); le sujet vient ensuite, puis le reste du SV. Dans la phrase canonique, le sujet antéposé correspond par conséquent à la troisième position de la phrase à sujet postposé:

inversion: Déclencheur - Groupe verbal - Sujet - Reste du SV

ordre canonique: (Déclencheur) Sujet - SV

<sup>4</sup> Je fais abstraction de tous les constituants disloqués qui peuvent précéder le premier terme, et qui sont assez divers: éléments thématisés, topiques circonstanciels divers, apostrophes, certains compléments focalisés (type: *A mes neveux, je lègue ma collection de timbres*).

6. Place de l'inversion clitique dans le schéma topologique.

L'inversion clitique obéit aussi à des contraintes communicatives: il s'agit de lier le groupe verbal à un déclencheur, faute de quoi la construction tend à se disloquer:

Peut-être est-il venu

?Peut-être (,) il est venu

La cohésion est mieux assurée en subordonnée, ce qui y rend l'inversion clitique peu usuelle parce que peu utile et ce qui a tendu à renforcer son interprétation énonciative, celle d'une construction non assertive limitée plus ou moins aux phrases indépendantes. L'occurrence du *que* complémenteur après le déclencheur interdit aussi cette construction:

\*Peut-être qu'est-il venu

alors qu'on dira éventuellement (même si ce n'est pas courant, c'est grammatical):

Il a tellement envie de venir que peut-être viendra-t-il quand même nous voir.

C'est que peut-être ne s'agissait-il pas d'une nouvelle manière de peindre, mais, plus fondamentalement, d'une nouvelle manière de faire, et sans que l'on pût fixer l'objet de ce faire, lui donner un complément direct.

(J. Cassou, Panorama des arts plastiques contemporains, 1960, p. 171, Frantext)

De tous temps, l'inversion clitique a été attestée, certes de façon minoritaire, en subordonnée, à condition que le déclencheur y soit lui-même inclus (comme ci-dessus), ou encore:

Tant de filles honnêtes sont devenues de malhonnêtes femmes, que peut-être serai-je un exemple contraire (Diderot, Jacques le Fataliste, 1784, Frantext, 647)

Ane et cheval, ils travaillaient chacun de leur côté, et le soir, à l'écurie, se retrouvaient si harassés qu'à peine, avant de s'endormir, avaient-ils le temps d'échanger quelques plaintes sur la dureté de leurs maîtres (M. Aymé, Contes du chat perché, Pléiade II, 1013).

On ne liera pas, par conséquent, l'inversion clitique aux seuls contextes des indépendantes<sup>5</sup> (cf. Rizzi & Roberts; cf. Muller 1997). Un autre facteur est à prendre en compte: l'occurrence du sujet nominal avant le verbe; cette occurrence est en quelque sorte transparente et n'interfère pas dans le lien qui s'établit entre le déclencheur et le verbe à inversion clitique:

Peut-être Luc est-il venu

A l'origine, le nom sujet était certainement en extraposition<sup>6</sup> (entre deux pauses, après le déclencheur et avant le verbe, un peu comme un thème en français moderne), le sujet syntaxique réel étant le clitique obligatoirement coréférent: la structure était donc à rattacher à la classe TVS qui donnait les constructions à inversion nominale. En français moderne cependant, le nom ainsi construit n'a pas plus d'autonomie prosodique que n'importe quel autre sujet nominal, et il faut donc l'assimiler aux autres sujets antéposés, puisqu'il en a toutes les caractéristiques.

La construction à inversion clitique est donc presque identique à la phrase canonique: le déclencheur a pour seul effet de placer le verbe devant le clitique sujet, qui fait partie du mot verbal en français moderne. L'inversion clitique est donc plus une opération morphologique qu'une modification de la syntaxe de l'énoncé, puisque seul le mot verbal est impliqué (la partie entre crochets ci-dessous):

Déclencheur - Sujet nominal - [V-il (-)] - reste du SV Quand Paul est-il venu?

<sup>5</sup> J'ai examiné 879 occurrences de la suite *que peut-être* dans Frantext: il y a 56 cas d'inversion clitique, ce qui est loin d'être négligeable.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Une indication: la réflexion de Palsgrave (1530/2003: 492) que je cite dans la traduction: "En français, ils mettent d'abord le substantif, et ils posent ensuite la question, ainsi: *le roy ou s'en va il? Charles ou est il? ma robe est elle nette, mon cheval l'avez vous sellé?* Visiblement, le nom a d'abord été extraposé, avant d'être sujet.

Peut-être Paul est-il venu.

Cette analyse suppose que le clitique sujet se trouve dans une position différente du sujet libre, en tête du mot verbal lorsqu'il n'y a pas d'inversion. Les constructions dans lesquelles aucun sujet nominal gauche n'est possible prolongent encore le système TVS de l'ancien français, sans position de sujet nominal gauche (constructions avec *que* interrogatif, incises).

Que dit-il? / Que dit Luc? / \*Que Luc dit-il? / \*Que Luc dit? Bonjour! dit-il /...dit Luc / \*...Luc dit-il / ...\*Luc dit.

L'inversion clitique sera donc analysée comme le résultat d'une antéposition courte (morphologique) du verbe, sur la position initiale du mot verbal correspondant à la possibilité de réaliser le clitique sujet, qui devient alors un suffixe<sup>8</sup>.

## 7. Les deux types de déclencheurs.

On peut caractériser l'inversion du sujet nominal (l'inversion stylistique), en partant du type le plus fréquent, celui de l'inversion de type locatif et temporel: comme on l'a vu, le verbe perd une partie de son sémantisme, et on peut considérer qu'il équivaut du point de vue informationnel à une copule rattachant au déclencheur (la cible) un sujet informatif:

Dans l'armoire étaient rangées les chaussures =

Dans l'armoire se trouvaient les chaussures

On peut distinguer cette relation par la cible antéposée (cible 1: localisation, lien de type copule).

Dans l'inversion clitique, le groupe verbe+clitique fonctionne informativement comme une structure incomplète, et dont le complément, en forme de réponse, est situé dans le déclencheur (c'est ce qu'on a appelé *dépendance immédiate* dans Muller 1996: 74). Ainsi, l'adverbe *peut-être* complète une structure sujet-verbe dont le statut énonciatif est suspendu, dans:

Peut-être Luc est-il venu = Luc est-il venu? -peut-être.

Les constructions à introducteur de type argumentatif sont également interprétables de cette façon, parce qu'elles comportent une assertion intégrée dans le cadre argumentatif qu'elles construisent:

Aussi à-t-il accepté de venir = Il en résulte qu'il est acquis qu'il a accepté de venir

Du moins a-t-il accepté de venir = Il est au moins acquis qu'il a accepté de venir

Il est facile de voir que le verbe dans les deux inversions n'a pas le même rôle informatif: dans l'inversion stylistique, il est en quelque sorte copule, sans grande valeur informative, et neutre du point de vue des modalités énonciatives; dans l'inversion clitique, il signale une incomplétude énonciative à combler selon l'information du déclencheur (ci-dessous cible 2: énonciation modulée par le déclencheur à distinguer de la cible 1 des inversions nominales). C'est pourquoi l'absence de déclencheur oblige à une interprétation interrogative non saturée (totale) à moins que le contexte ne vienne proposer une autre interprétation:

Venait-il? vs. Venait-il que tout le monde se sauvait

Généralement, les cibles 1 et 2 sont disjointes: on ne dira pas, avec intonation assertive:

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ce sont des constructions qui demandent pour des raisons diverses un lien immédiat entre déclencheur et verbe (les insertions adverbiales y sont généralement exclues: \*Que donc raconte-t-il? \*"J'accepte" alors dit Paul. Elles excluent strictement le que conjonction. Il se pourrait qu'ici la cliticisation conduise à un attachement du mot verbal à son déclencheur (pour que, pronom interrogatif, cela justifierait dans ce cas une occurrence dans la position C du complémenteur).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La régulation qui exclut en principe l'occurrence simultanée du clitique et du sujet nominal, sauf dans ce cas, obéit à un principe de suppression de la redondance. On supposera que tout verbe conjugué produit une position de clitique sujet, basiquement occupée par le *il* impersonnel (cf. Muller, 2002a).

\*Dans l'armoire étaient-elles rangées

Mais évidemment les deux cibles sont combinables: on retrouvera une cible 2 vide (donc avec interprétation interrogative) dans:

Dans l'armoire, les chaussures étaient-elles rangées?

Ou avec une cible 2:

Dans l'armoire, peut-être les chaussures étaient-elles rangées

Peut-être dans l'armoire les chaussures étaient-elles rangées.

On remarquera que dans ce cas l'interprétation copule du verbe semble difficile à maintenir: le sens de *ranger* devient pleinement informatif, la question étant de savoir non pas si les chaussures sont simplement dans l'armoire, mais si elles y sont rangées en bon ordre. On retrouve le sens neutre (moins informatif) en supprimant le déclencheur 1:

Peut-être les chaussures étaient-elles rangées dans l'armoire.

Cependant, dans le cas des questions partielles, on trouve sur un seul mot les propriétés des deux cibles:

Où étaient rangées les chaussures?

Où les chaussures étaient-elles rangées?

Les deux phrases sont équivalentes. Ce n'est cependant que dans la seconde qu'est pleinement fonctionnel le statut de cible 2, puisque la première phrase est possible sans intention interrogative:

Dans l'armoire où étaient rangées les chaussures...

La mise côte à côte des deux cibles montre maintenant, du point de vue de la topologie de l'énoncé, que le sujet nominal des phrases à inversion complexe réalise tout comme le sujet gauche des phrases canoniques, une rupture avec les adverbes antéposés de type spatiotemporel:

Dans l'armoire, les chaussures étaient-elles rangées?

Le verbe à clitique postposé ne semble pas, par conséquent, avoir le rôle fonctionnel de simple liant entre un terme initial et la suite. C'est un argument de plus pour poser qu'en français moderne, la position de sujet nominal gauche est bien la même, avec ou sans clitique postposé.

La spécificité du sujet des constructions à double sujet réalisé exclut de trouver un clitique et un sujet postposé lié:

\*Quand viendra-t-elle Marie?

Cela peut surprendre, puisque *quand* cumule les deux fonctions de cible 1 et 2. On l'expliquera par la relation strictement anaphorique qui doit s'établir dans cette construction entre le clitique et le nom coréférent: si cette relation n'est pas visible, on interprète automatiquement le clitique non impersonnel<sup>9</sup> comme lié à un pronom vide antérieur (dans la position du sujet gauche). Cela conduit tout nom coréférent supplémentaire à être interprété comme le produit d'une dislocation droite.

8. Le traitement syntaxique du sujet nominal postposé.

Certaines différences le distinguent du sujet antéposé: dans certains cas, le de des compléments en contexte négatif direct peut apparaître:

Sur qui donc ne couraient pas **de ragots** en cet univers barcelonais où l'on sentait encore l'odeur de poudre et de soufre laissée par les fusées du boom après l'explosion et l'extinction? (J. Donoso, Le Jardin d'à côté, 1983, 28).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> S'il est impersonnel, le "sujet réel" est évidemment possible, puisque rien ne le lie au clitique: Quand viendra-t-il quelqu'un?

Si le verbe précède le sujet, la forme *de* peut s'expliquer par une règle de contact à un niveau assez superficiel. Plus curieux sont les exemples en coordination:

Peu importe, dès lors, ce que valent et ce que deviennent les fruits de la terre (Teilhard de Chardin, Le Milieu divin, 1955, 38)

Monsieur Bovary au lieu de Madame Bovary, le seul bon livre qu'a fait et que fera Champfleury: l'intérêt transporté de la femme au mari. (E. et J. de Goncourt, Journal, I, 1857, 350)

On peut vérifier que la construction directe est impossible:

- \*...ce que les fruits de la terre valent et ce que deviennent.
- \*...le seul bon livre que Champfleury a fait et que fera...

Il n'y a cependant pas à supposer de règles particulières pour expliquer ces constructions: la mise en facteur commun d'un terme pour une série de constituants coordonnés suppose simplement en français la possibilité d'une construction non interrompue des coordonnés, le terme en ellipse étant final, et le terme en commun étant soit antérieur, soit postérieur. Ainsi, dans des relatives, un objet direct peut parfaitement être commun à deux relatives coordonnées, dans les mêmes conditions syntaxiques:

Les hommes qui remplissent et ceux qui vident les verres sont différents

C'est l'objet du second verbe qui permet la construction de la première des coordonnées, avec un complément interprété avec le même terme: *les hommes qui remplissent les verres*. Le sujet postposé peut donc simplement figurer dans une position droite dépendante, et satisfaire à l'interprétation de la première coordonnée. Dans l'analyse donnée ici, on obtient effectivement une structure à sujet à droite, les deux SV coordonnés étant antéposés, et le sujet commun étant final. Il peut d'ailleurs y avoir en facteur commun le sujet et le reste du SV dans les constructions à extraction et sujet postposé non final:

Ce qu'a demandé et ce qu'a obtenu Luc de sa petite amie, c'est deux choses différentes On expliquera de la même façon la construction suivante, avec mise en facteurs communs de deux sujets postposés subordonnés dans l'exemple de Damourette & Pichon:

C'est ce que dit que fait Mimi quand elle a des visites.

(Damourette & Pichon, § 1589)

Le sujet est dans sa place habituelle, et les deux propositions du groupe verbal antéposé mettent en commun le sujet dans les mêmes conditions: plus exactement, le sujet postposé du premier verbe est à sa place habituelle et le second est vide dans la même position que dans les coordonnées qui précèdent, en fin de proposition.

C'est ce que [GV dit [que fait (-)]] Mimi...

La solution syntaxique la plus simple, et permettant par conséquent aussi bien une description syntagmatique sans transformation particulière, consiste à poser après un déclencheur, que ce soit un mot QU- ou un adverbe postposant le sujet, une position d'occurrence pour un groupe verbal servant de lien entre la tête de la proposition et le sujet; ce groupe verbal comporte obligatoirement le participe passé, éventuellement il inclut aussi les objets directs, qui sont rares dans ces constructions, sans être formellement exclus:

Où puisait donc sa sagesse improvisée cette catalane mercenaire, qui n'était jamais qu'un mercanti de la littérature? (J. Donoso, Le Jardin d'à côté, 1983, 28)

Cette analyse, qui peut s'appuyer sur le rôle de "liant" du verbe intercalé entre déclencheur et sujet nominal, conduit à distinguer topologiquement le verbe des constructions à sujet nominal postposé du verbe des inversions clitique, du moins lorsque l'inversion clitique suppose possible l'occurrence du sujet nominal : le mot verbal varie dans les limites de la morphologie, soit attaché à droite du sujet clitique sous-jacent, soit préfixé à celui-ci, qui doit alors être visible. Il faut cependant, comme je l'ai suggéré ci-dessus à propos de *que* 

interrogatif et plus généralement des quelques cas où l'inversion clitique exclut le sujet nominal à gauche, supposer un autre placement du verbe, qui pourrait être adjoint à la position initiale de l'énoncé, peut-être dans la position C, puisque celle-ci est obligatoirement vide ici; de plus, avec *que*, l'inversion clitique est obligatoire::

Que dit-il? \* Qu'il dit? \*Que qu'il dit?

"Obéis!" dit-il / "Obéis! qu'il dit / \*"Obéis!" que dit-il

Ces constructions seules pourraient recevoir une analyse syntaxique particulière, le verbe se plaçant comme en ancien français dans la position C (et entraînant avec lui le clitique sujet). Dans les autres constructions à inversion clitique, avec sujet nominal gauche possible, le verbe sera analysé comme étant placé à droite du sujet.

La position du verbe dans les incises à sujet nominal, ou dans les phrases de type *que dit Jean?*, peut-elle être la même, distincte donc de la position du verbe dans l'inversion locative (qui, elle, est possible en subordonnée)?

Que dit Jean?

Ce que dit Jean ...

Dans le premier cas, le verbe est lié à *que* pronom il ne l'est sans doute pas de la même façon dans le second cas (avec *que* conjonction):

?Ce que soudain/ sans hésiter/ dit Jean...

\*Que soudain / sans hésiter/ dit Jean?

Faut-il supposer que le verbe non suffixé du clitique ait une autre position syntaxique (par exemple en C) dans le premier cas? Dans le second, en subordination, le verbe est évidemment placé entre C et le sujet. Ce qui va contre cette hypothèse, c'est la constituance du verbe: il s'agit bien d'un groupe verbal complexe dans les deux cas:

Que dit vouloir faire Jean? / Ce que dit vouloir faire Jean...

On supposera par conséquent que l'inversion stylistique réalise toujours une position d'occurrence du verbe placée entre C et le sujet considéré comme invariant. Cette position n'est évidemment pas assimilable à C.

Il n'est pas impossible qu'il y ait une certaine hésitation dans quelques cas sur la composition du groupe verbal antéposé, par exemple dans:

Là, sans doute, quand Nanon ronflait à ébranler les planches, venait le vieux tonnelier choyer, caresser, couver, curer, cercler son or. (Balzac, Eugénie Grandet, cité par Damourette & Pichon)

La position antéposée de *venait*, séparé de l'infinitif, est tout à fait inhabituelle en français (la séparation d'avec un infinitif complément direct par un sujet nominal disparaît, semble-t-il, au cours du 17ème siècle). En effet, la syntaxe ressemble à celle de l'ancien français (verbe, sujet, infinitif qui suit), peut-être à cause de la nécessité de mettre à la fin un syntagme lourd fait de la séquence des infinitifs. Cet exemple, ressenti comme déviant actuellement, témoigne sans doute d'un étape de la réanalyse de la structure V2 de l'ancien français: celle où on hésitait sur la constituance du verbe antéposé: mot verbal isolé, ou groupe verbal avec compléments.

#### 9. Conclusion.

On a décrit sans entrer dans les détails ce qui nous paraît nécessaire de poser dans la syntaxe des structures à sujets postposés: une position verbale entre déclencheur et sujet nominal, ouverte à un groupe verbal sans limite (la séquence des compléments infinitifs n'est pas bornée) avec la fonction communicative de lier le déclencheur à la suite; le sujet dans sa position syntaxique basique habituelle (ce serait donc ici une branche gauche sous IP); le reste du syntagme verbal ensuite, composant une structure complémentaire du groupe verbal antéposé. Dans les inversions à sujet final, on supposera simplement que le groupe verbal antéposé équivaut exactement au SV. La phrase canonique, elle, de type SVO, ne comporte

pas la partie gauche (déclencheur et groupe verbal antéposé). L'inversion clitique limite l'action du déclencheur à un placement marqué du mot verbal sur une position de clitique sujet, avec la possibilité de construire le sujet nominal coréférent dans sa position gauche. Le traitement des deux grands types d'inversions est ainsi différencié, ce qui correspond à la divergence graduelle des ces constructions, telle qu'on peut l'observer en diachronie.

#### Références.

Abeillé, A. & D. Godard, 2004: "De la légèreté en syntaxe", Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 69-106.

Bonami, O., & Godard, D., 2001: "Inversion du sujet, constituance et ordre des mots", in : Jean-Marie Marandin (éd): *Cahier Jean-Claude Milner*, Verdier, Paris, 117-174.

Bonami, O., 1998: DI/PL, linéarisation, arbres polychromes: trois approches de l'ordre des mots, Linx 39.

Borillo, A., à paraître: "Fonction discursive de la structure d'inversion locative", dans Gerdes & Muller.

Cornish, F., 2001: L'inversion "locative" en français, italien et anglais: propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives, *Cahiers de grammaire* 26.

Damourette, J. & Pichon, E., 1911-1940 : Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française, D'Artrey, Paris.

Gerdes, K. & C. Muller (eds), à paraître: *Ordre des mots dans la phrase en français*, N° spécial de *Linguisticae Investigationes*, 2006-1.

Gross, M., 1981: "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique", Langages, 63, 7-52.

Harris, Z., 1982: A Grammar of English on Mathematical Principles, John Wiley. New York.

Hawkins, J.A., 1994: A performance theory of order and constituency, Cambridge University Press.

Herslund, M., à paraître: "La topologie du français à la lumière de deux autres systèmes: le danois et l'ancien français", *Linguisticae Investigationes*, prévu dans 2006, 1.

Hobaek Haff, M., 1993: "La physionomie du sujet inversé" in: G. Boysen (ed): *Actes du XIIe Congrès des romanistes scandinaves*, Aalborg University Press, 181-188.

Kampers-Mahne B., Marandin J-M., Drijkoningen F., Doetjes J., & Hulk A.: "Subject NP Inversion" dans *Part Information*, Chap. 5, à paraître.

Kayne, R. S. & Pollock, J-Y., 2001: "New Thoughts on Stylistic Inversion", dans: A. Hulk & J.Y. Pollock (eds): *Stylistic Inversion in Romance and the Theory of Universal Grammar*, Oxford University Press, 107-162.

Kayne, R. S., & Pollock, J-Y., 1978: "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move NP in French", *Linguistic Inquiry*, 9-4, 595-621.

Kayne, R. S., 1973: "L'inversion du sujet dans les propositions interrogatives", *Le Français moderne*, 41, 10-41. Korzen, H., 1983: "Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français" dans M. Herslund et al.: *Analyses grammaticales du français, Revue romane*, n° spécial, 24, 50-85.

Korzen, H., 1996 : "La place du sujet non clitique dans la construction inversée", *Langue française*, 111, 59-82. Lambrecht, K., 1994: Information Structure and Sentence Form, Cambridge U.P.

Marchello-Nizia, 1995: L'évolution du français, Armand Colin, Paris.

Marandin, J.M., 2003: "Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes", dans D. Godard (éd): *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, CNRS, 345-392.

Muller, C., 1997: L'inversion du sujet clitique en français, Linguisticae Investigationes, XXI-1, 75-96.

Muller, C., 2002: "Inversion finale du sujet ou inversion postverbale?", Cahiers de grammaire, 27, 121-145.

Muller, C., 2002a: Les bases de la syntaxe, Presses Universitaires de Bordeaux.

Muller, C., 2003: "Evolution de la syntaxe sujet-verbe et réanalyse", Verbum, XXV-4, 481-493.

Nølke, H., 1994: Linguistique modulaire, Peeters, Louvain.

Nølke, H., 1995: "Utterance focus: elements of a modular theory", Copenhagen Studies in Linguistics, 18, 74-108

Rizzi, L. & I. Roberts, 1989: "Complex Inversion in French", Probus, 1, 1-30.

Skårup, Povl, 1975: Les premières zones de la proposition en ancien français, Akademisk Forlag, Copenhague.